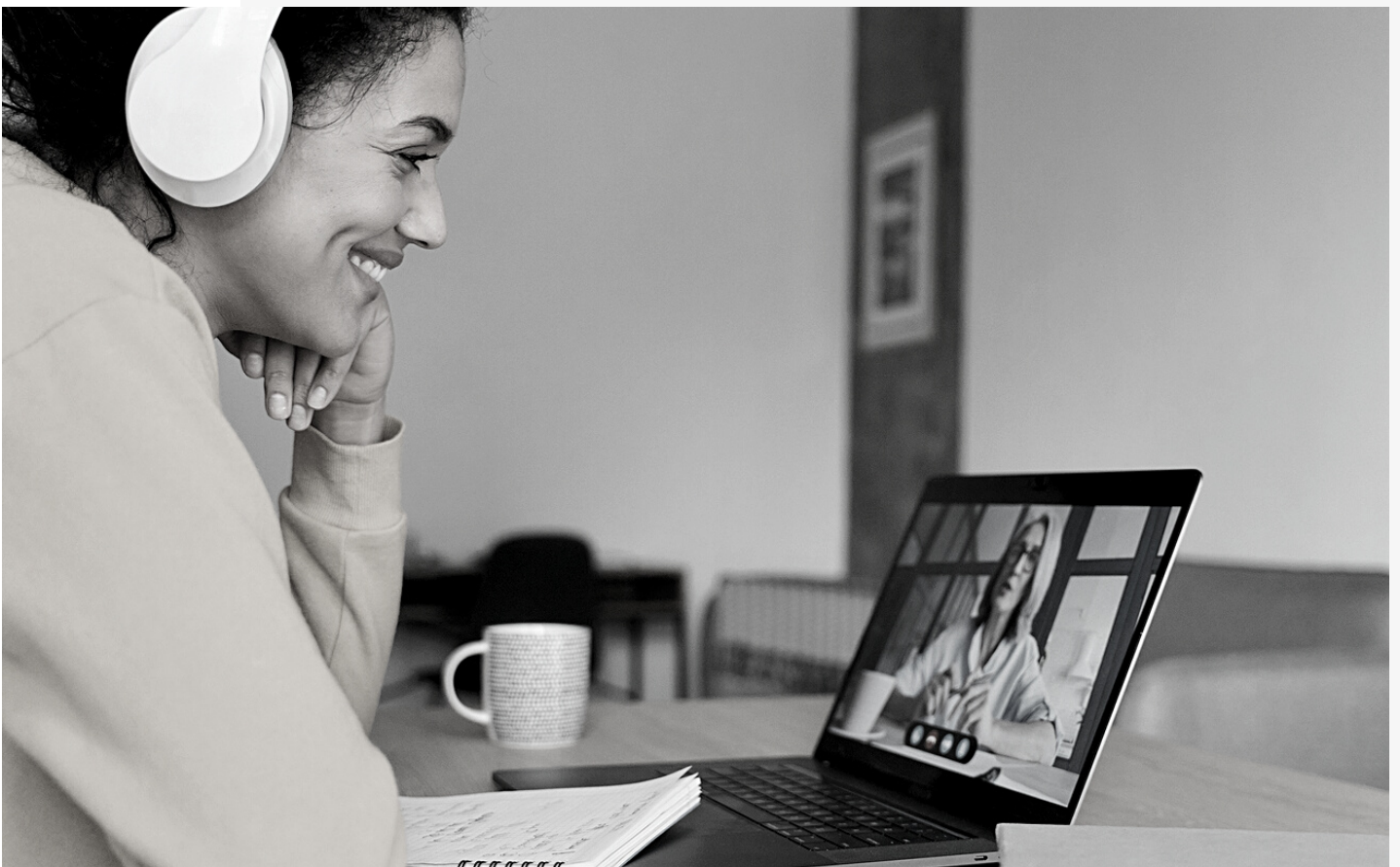


GLOBAL COMPACT

Communication On progress

2021



PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR

ECSPLICITE



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

Gémenos, le 24 février 2022

ECSPLOCITE souhaite renouveler son engagement envers les 10 principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

En tant que fondateur et dirigeant, je confirme ma volonté de les respecter au quotidien et de véhiculer ces valeurs auprès de mes équipes.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,

Laurent SORGATO

CEO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Sommaire

Présentation d'ESCPLICITE	3
PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME	4
1. OFFRIR DES FORMATIONS ACCESSIBLES À TOUS.....	5
2. ACCOMPAGNEMENT DE DEMANDEURS D'EMPLOI	5
3. PROMOUVOIR LA RICHESSE DES LANGUES EUROPÉENNES	6
4. SOUTENIR DES ACTIONS SOLIDAIRES	6
5. RESPECTER LES DONNÉES.....	6
6. MOBILISATION POUR ACCOMPAGNER DES PROJETS SPORTIFS.....	7
PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL	8
1. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS	9
2. ACCUEILLIR DES ALTERNANTS DANS L'ENTREPRISE.....	10
3. FACILITER L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX COLLABORATEURS	11
4. RENFORCER LES LIENS ENTRE FORMATEURS ET COLLABORATEURS.....	11
5. DÉVELOPPER ET MAINTENIR EN CONTINU LES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS.....	11
6. FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS	12
7. FAVORISER L'ÉCHANGE ET CRÉER UN LIEN SOCIAL	13
8. DIFFUSER DE L'INFORMATION ET FACILITER LES ECHANGES	13
PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT	14
1. DIMINUTION DES DÉPLACEMENTS POLLUANTS	15
2. ACTIONS INTERNES POUR LIMITER L'IMPACT ECOLOGIQUE	15
3. DÉMATÉRIALISATION.....	16
PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	17
1. VERIFICATION DES PROCEDURES SUIVIES PAR NOS FORMATEURS	18
2. CERTIFICATION DE NOS PROCESS DE FORMATION	18
3. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION	19

Présentation d'ESPLICITE

Depuis 1991, ESPLICITE forme les collaborateurs de grandes entreprises, PME, TPE ou organismes du secteur public à mieux communiquer dans une seconde langue – anglais, allemand, espagnol, italien ou français langue étrangère – en contexte professionnel.

Les formations dispensées permettent de développer les compétences linguistiques des participants afin qu'ils soient plus à l'aise dans les situations de communication qu'ils rencontrent au quotidien dans leurs métiers. Nos formations provoquent de véritables changements dans leurs comportements et facilitent leur intégration au sein de leur environnement professionnel pour répondre ainsi directement aux enjeux de performance des entreprises.

Ce qui caractérise et définit ESPLICITE :



Une **approche pédagogique sous forme de mise en situation**



Un puissant LMS permettant **des formations multi formateurs** en véritable full blended



Un suivi en temps réel des parcours de formation en langues



Une administration des formations **de très haute qualité**

Les chiffres clés d'ESPLICITE :

+ de 30 ans
d'expertise en ingénierie
et formation linguistique

+ de 10.000
séances de formation en
langues dispensées en 2019,
partout dans le monde

90%
des formateurs ont plus
de 4 ans d'ancienneté

+ de 500
entreprises clients

PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Principe #1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Principe #2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

*Les actions mises en œuvre***1. OFFRIR DES FORMATIONS ACCESSIBLES À TOUS**

Pour ECSPLICITE, l'accès à la formation à tous est très important. Afin de pouvoir être à l'écoute de chacun, ECSPLICITE a formé en 2020 une de ses collaboratrices au poste de Référent handicap. Son rôle est d'accompagner les participants ou de futurs collaborateurs en situation de handicap et de trouver des solutions aux éventuelles problématiques rencontrées tout au long de leur parcours au sein d'ECSPLICITE. En 2021, une autre collaboratrice a été formée à ce poste afin d'assurer ce rôle en cas d'absence.

Nos formations à distance (en visio ou par téléphone) sont tout à fait adaptées aux personnes à mobilité réduite puisqu'elles n'ont pas besoin de se déplacer pour accéder à nos formations. Nous avons également déjà eu des participants aveugles qui ont été ravis de leur formation individuelle par téléphone. Ils ont pu améliorer leur compréhension et expression en anglais malgré leur handicap. Nous sommes heureux d'avoir pu les aider à développer leurs compétences.

Les locaux d'ECSPLICITE sont adaptés à l'accueil de personnes handicapées pour les formations en présentiel. Si nous réalisons des formations dans des locaux extérieurs, nous vérifions que l'accès est simple pour des personnes en situation de handicap.

2. ACCOMPAGNEMENT DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Notre dirigeant, Laurent SORGATO, est fortement impliqué dans l'accompagnement des personnes en recherche d'un travail. Il est le parrain de plusieurs demandeurs d'emploi, dans le cadre d'une mission avec Pôle Emploi. Il les conseille, les coaches et leur fait passer des simulations d'entretien.

Cette activité bénévole s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociale de l'entreprise.

Ces actions sont désormais reconnues par le label Empl'itude depuis décembre 2020. Il s'agit du premier label territorial en France qui valorise les actions et les bonnes pratiques des organisations en matière d'emploi, de ressources humaines et d'engagement sociétal.



De plus, chaque année, depuis 2016, ECSPLICITE participe au salon Job Boost, organisé par 6 zones d'activités à l'Est de Marseille. Cet évènement permet à des chercheurs d'emploi de rencontrer des dirigeants d'entreprises et des professionnels de la fonction RH pour simuler des entretiens d'embauche. Laurent Sorgato, dirigeant d'ECSPLICITE, y réalise des simulations en anglais et Nathalie Geffroy, D.R.H., en français.

3. PROMOUVOIR LA RICHESSE DES LANGUES EUROPÉENNES

ECSPLICITE forme les salariés d'entreprises à mieux communiquer au quotidien dans une seconde langue. Notre mission vise à faciliter et renforcer la communication entre les hommes.

Apprendre à communiquer dans la langue cible permet également à certain de nos participants de mieux s'intégrer dans leurs entreprises, d'améliorer leur qualité de vie au travail, de s'adapter plus facilement à la culture et aussi d'accéder aux soins.

4. SOUTENIR DES ACTIONS SOLIDAIRES

ECSPLICITE soutient des associations en faisant appel à leur service.

ECSPLICITE commande tous ses produits d'entretien ainsi que ses fournitures de bureau à l'APEI St Amand Montrond.

Cette association, créée en 1996, accueille principalement des adultes déficients intellectuels et/ou souffrant d'une altération du comportement adaptatif.

En liaison avec l'Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (UNAPEI), elle a pour but de donner à ces personnes les moyens de s'insérer dans la société et le monde professionnel :

- en leur apportant l'appui moral et matériel dont elles ont besoin,
- en développant entre elles un esprit d'entraide et de solidarité,
- en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour favoriser leur développement moral, physique et intellectuel par l'éducation, la formation, la mise au travail, l'insertion professionnelle et sociale,
- en défendant leurs intérêts moraux, matériels, et financiers.

Par cette action, ECSPLICITE soutient le travail réalisé par cette entreprise pour accompagner ces personnes handicapées à être autonomes.

5. RESPECTER LES DONNÉES

Un délégué à la protection des données a été nommé même si notre organisme n'est pas formellement dans l'obligation d'en désigner un. Les données à caractère personnel collectées sont adéquates, pertinentes, et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Elles ne sont pas réutilisées pour d'autres finalités que celles

pour lesquelles elles ont été initialement collectées. Aucune donnée à caractère personnel n'est cédée à des tiers à des fins d'opérations marketing ou de prospection commerciale.

a. Des participants

L'accès à nos locaux est sécurisé par des codes d'accès composés à minima de 5 chiffres et mis à jour à chaque départ d'un salarié. L'accès aux données personnelles formalisées sur papier est sécurisé par un stockage dans un lieu tenu sous clé. La destruction de document comportant des données personnelles est réalisée via un destructeur de document.

b. Des collaborateurs

Une sensibilisation est faite dans la procédure d'embauche. Lors de la mise en place du Règlement Européen sur la protection des données, une note d'information a été adressée à l'ensemble du personnel, afin de réaffirmer notre engagement de confidentialité et de rappeler le droit d'accès et de rectification. Les PC de tous les collaborateurs sont protégés par un code personnel. Aucun contrôle ou logiciel de contrôle n'est mis en place sur les PC des collaborateurs.

6. MOBILISATION POUR ACCOMPAGNER DES PROJETS SPORTIFS

Depuis 2019, ECSPLICITE sponsorise une équipe de handball féminine en division 1 située à Plan de Cuques, qui a pour ambition de promouvoir le sport féminin. Le handball Plan de Cuques travaille également avec des centres accueillant des personnes en situations de handicap et les accompagne dans l'éveil sportif en les faisant participer à des événements dans le but de les sociabiliser.

De plus, depuis août 2021 ECSPLICITE sponsorise Pauline Déroulède, athlète handisport en tennis fauteuil.

ECSPLICITE a été l'un de ses tous premiers sponsors.

Pauline Déroulède est venue dans les locaux d'ESCPLICITE pour rencontrer et échanger avec tous au sujet de son accident et de son handicap.

Nous l'accompagnons et la soutenons dans son objectif de participer aux Jeux Paralympiques 2024.

PRINCIPES RELATIFS AU DROIT DU TRAVAIL

Principe #3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe #4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

Principe #5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe #6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

*Les actions mises en œuvre***1. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

ECSPUBLICITE lutte contre les discriminations à l'embauches. Selon le Défenseur des Droits et l'Organisation Internationale du Travail (OIT), « le premier critère considéré comme le plus discriminant est l'origine (46%), puis l'état de santé ou le handicap (40%) et l'apparence physique (38%). L'âge arrive en 4^e position avec 35%. »¹

ECSPUBLICITE veille à ne faire aucune distinction sur quel critère que ce soit à l'embauche. Les collaborateurs sont recrutés sur CV pour leurs compétences professionnelles.

Nous suivons un processus de recrutement très précis pour nos formateurs et nos collaborateurs. Toutes les personnes souhaitant travailler chez ECSPUBLICITE suivent le même parcours de recrutement.

a. Lutte contre la discrimination basée sur les origines

Nos formateurs sont recrutés sur le seul critère d'être natif de la langue enseignée, et d'avoir de l'expérience dans l'enseignement ou la formation. Ils sont basés sur les 6 continents (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe, Asie, Afrique, Océanie).

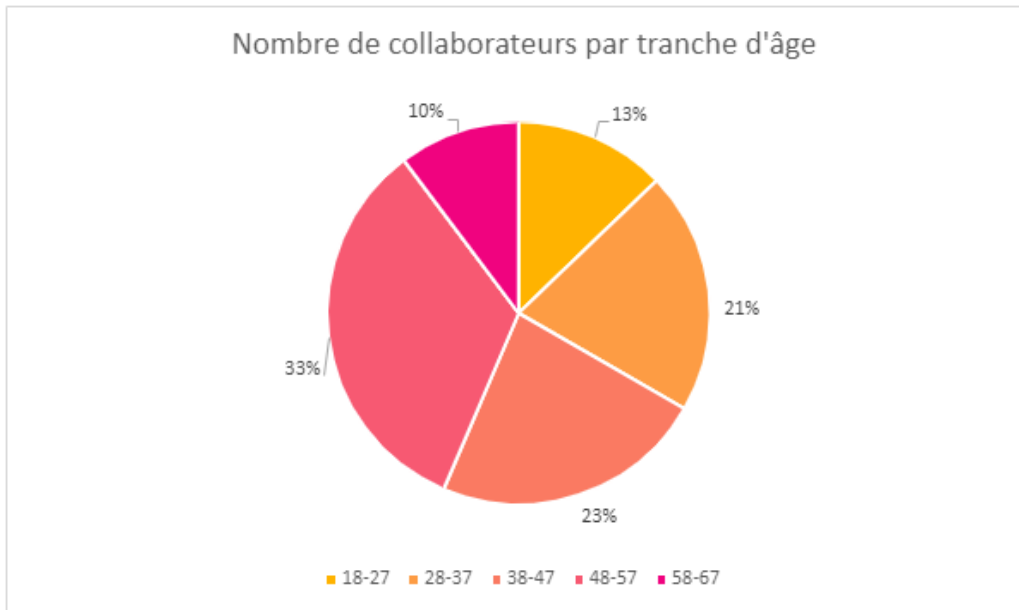
b. Lutte contre la discrimination basée sur l'état de santé et l'apparence physique

Aucune discrimination n'est faite en fonction du physique ou du handicap. En effet, nous le détaillerons plus loin, deux de nos collaboratrices ont été formées pour devenir référentes handicap d'ECSPUBLICITE afin que nous puissions accueillir dans les meilleures conditions d'éventuels collaborateurs en situation de handicap.

c. Lutte contre la discrimination basée sur l'âge

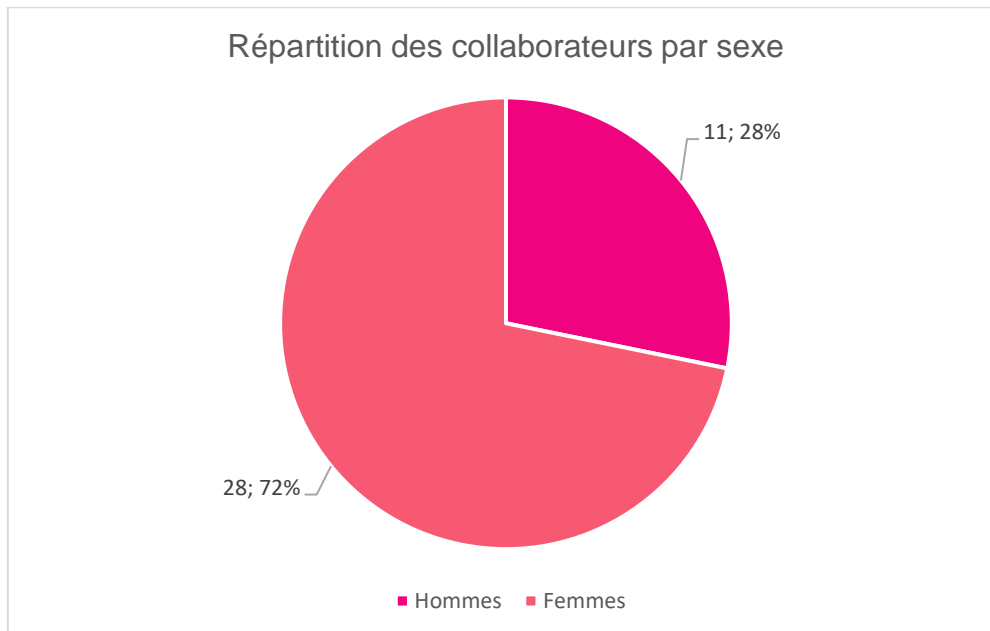
ECSPUBLICITE recrute des collaborateurs et des formateurs de tout âge. Aucune distinction n'est faite sur ce critère. Parmi notre équipe de formateurs, 43% sont considérés comme seniors (âgés de plus de 50 ans).

¹ <https://syntec-conseil.fr/nos-evenements/operation-coup-de-pouce/le-mag/articles-de-fond/les-choses-evoluent-lage-nest-plus-le-premier-critere-discriminant-pour-les-salaries/#:-:text=Aujourd'hui%2C%20le%20premier%20crit%C3%A8re,4e%20position%20avec%2035%25.>



d. Lutte contre la discrimination basée sur le sexe

Aucune différence n'est faite en rapport avec le sexe des collaborateurs, les hommes et les femmes ont des salaires égaux.



2. ACCUEILLIR DES ALTERNANTS DANS L'ENTREPRISE

En 2021, ECSPLICITE accueille encore 1 alternante, Jade, qui avait déjà effectué sa dernière année de licence en alternance au sein d'ECSPLICITE. Jade a souhaité continuer son cursus

universitaire en travaillant avec ECSPLICITE. Cette fois, dans le cadre d'un Master 2 Management de Projets, Jade s'est vu confier la responsabilité de la stratégie des réseaux sociaux de la société.

Lou avait également été accueilli dans le cadre de sa dernière année de Master Responsable de Formation en 2020, dans le service pédagogique en travaillant à la mise à jour des ressources pédagogiques. En août 2021, Lou a été embauchée en un CDI en tant que coordinatrice pédagogique.

3. FACILITER L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX COLLABORATEURS

En 2021, 7 nouveaux collaborateurs ont intégré ECSPLICITE, âgés de 23 ans à 56 ans.

ECSPLICITE a mis en place des parcours de formation pour les nouveaux entrants comprenant formation en présentiel, accompagnement au poste de travail, coaching individuel et formation en langues. Tout est mis en place pour faciliter l'intégration et la prise de fonction, que ce soit au niveau informatique ou administratif. Dès leur arrivée, chacun des membres a été équipé de tout le matériel nécessaire à sa prise de fonction.

4. RENFORCER LES LIENS ENTRE FORMATEURS ET COLLABORATEURS

Depuis 2020, nous avons mis en place les « Virtual Meet Ups » qui ont lieu tous les midis. Les collaborateurs en télétravail ainsi que les formateurs qui ne travaillent pas au siège peuvent ainsi se connecter à ces « rassemblements virtuels » afin de partager leur pause déjeuner avec les collaborateurs présents au bureau. Des moments collectifs non-obligatoires ont été proposés pour assurer un lien entre les équipes.

Pour tous les nouveaux collaborateurs, une formation de 5 heures en anglais leur est offerte. Si elle leur permet d'améliorer leur niveau d'anglais, le but principal est d'apprendre à connaître les formateurs.

5. DÉVELOPPER ET MAINTENIR EN CONTINU LES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS

Chez ECSPLICITE, le système de formation en interne est très développé. Parmi les actions mises en place, des rendez-vous mensuels sont planifiés pour échanger entre formateurs seniors et formateurs juniors afin d'accompagner les plus jeunes à renforcer leur maîtrise de la pédagogie, travailler des points particuliers, etc. Le partage d'expérience est fortement ancré dans les pratiques d'ECSPLICITE et est une force de notre société.

En 2021, 283 heures de formation ont été suivies par les collaborateurs d'ECSPLICITE. 12 personnes ont été formées pour assurer le maintien et le développement des compétences sur 6 types de formation différentes (langues, réseaux sociaux, appels d'offres, etc...)

6. FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Dans le cadre de son master en alternance, Jade réalise un article de recherche sur le bien être en télétravail afin d'apporter des axes d'amélioration pour favoriser la qualité de vie des salariés.

a. Planning

ECSPLICITE souhaite le bien-être de ses collaborateurs, qu'ils se situent au siège social ou ailleurs dans le monde.

La Direction facilite la conciliation de la vie professionnelle et personnelle de ses salariés. L'aménagement de planning pour gérer les contraintes familiales est toujours étudié. De nombreux collaborateurs ont choisi de travailler à temps partiel pour être présents et disponibles pour leurs enfants. ECSPLICITE comprend leur démarche et les soutient en acceptant facilement l'aménagement des horaires.

b. Environnement de travail

Un espace de détente et convivial avec distributeurs de boissons est à la disposition des salariés pour leur permettre des pauses agréables dans leur journée de travail.

Les espaces de travail ont été réorganisés pour que la distance entre chaque collaborateur respecte les mesures de distanciation sociale. Les collaborateurs se sentent ainsi en sécurité sur leur lieu de travail.

En parallèle des mesures gouvernementales, ECSPLICITE a mis en place de manière durable le télétravail. Selon les volontés de chacun, les collaborateurs peuvent choisir leur environnement de travail, en télétravail ou en présentiel. Un emploi du temps a été mis en place, chaque collaborateur ayant choisi les jours où il souhaite pratiquer le Home Office. Des exceptions à ce planning peuvent avoir lieu en fonction des impératifs de chacun, une demande doit être faite à l'avance auprès de la direction.

c. Accompagner les salariés à bien commencer leur journée

Tous les jours de 7h30 à 9h30, l'entreprise fait son « HAPPY HOUR » où les boissons disponibles dans les distributeurs sont gratuites pour tous les salariés.

7. FAVORISER L'ÉCHANGE ET CRÉER UN LIEN SOCIAL

Afin de favoriser l'échange entre collaborateurs, l'entreprise a investi dans une webcam et un grand écran pour créer un « Coffee corner » à distance.

Cette webcam a pour principale fonction de créer et maintenir le lien social. En effet, la majorité des formateurs se trouvant aux quatre coins du monde, cette nouvelle technologie a l'avantage de rendre les échanges plus faciles et plus concrets.

Les formateurs peuvent se connecter quand ils le souhaitent pour échanger avec les collaborateurs d'ECSPPLICATE.

La mise en place de ce dispositif a été fortement apprécié en interne.

8. DIFFUSER DE L'INFORMATION ET FACILITER LES ECHANGES

De nombreux moyens de communication sont mis à disposition des salariés.

Chaque collaborateurs possède une adresse électronique professionnelle, une adresse mail est dédiée à chaque service afin de centraliser les informations et éviter que les boîtes mail personnelles soient surchargées. Une boîte mail spécifique est dédiée pour faciliter le dialogue avec la direction.

Nous avons mis en place Microsoft TEAMS afin de faciliter les échanges directs entre tous les membres d'ECSPPLICATE, aussi bien les collaborateurs que les formateurs.

Une newsletter est envoyée tous les mois à tous les formateurs et collaborateurs afin de communiquer sur la vie de l'entreprise. Les informations sont partagées et chaque personne est impliquée dans la vie de l'entreprise.

Un réseau social interne a été également conçu pour faciliter l'échange entre tous, quelle que soit la langue maternelle ou le pays de résidence. Chaque semaine un sujet est lancé pour inciter les discussions.

PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Principe #7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe #8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe #9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Les actions mises en œuvre

1. DIMINUTION DES DÉPLACEMENTS POLLUANTS

a. Développement du home office

La crise sanitaire a provoqué le développement en masse du Home Office puisque la quasi-totalité des collaborateurs ont dû s'adapter et travailler à distance durant le premier confinement. Lorsqu'il s'est terminé, avant que les recommandations du gouvernement soient faites, la direction a pris la décision de proposer à chacun des collaborateurs de pratiquer le Home Office plusieurs jours par semaine. Ainsi nous diminuons les déplacements de nos collaborateurs et les émissions de gaz à effet de serre. En effet, selon ecologie.gouv.fr, « Le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France. »²

La majorité de l'équipe de formateurs travaillant déjà à distance, elle bénéficie déjà des avantages du Home Office depuis plusieurs années. Les formateurs sont également maîtres de leurs horaires, ECSPLICITE leur demande de réaliser un minimum de 15 heures par semaine.

b. Promotion d'autres formes de mobilité

ECSPLICITE encourage ses salariés à contribuer à la limitation de la pollution en se rendant au travail en utilisant des formes de mobilité alternatives : covoiturage, bus (réseau gratuit pour tous les usagers qui voyagent à travers les communes du pays d'Aubagne), vélo...

Deux vélos électriques ont été mis à la disposition des salariés qui souhaitent se déplacer durant leur pause méridienne ou pour les collaborateurs habitants autour d'ECSPLICITE.

2. ACTIONS INTERNES POUR LIMITER L'IMPACT ECOLOGIQUE

a. Mise en place du tri automatique des déchets

ECSPLICITE a mis en place dans le courant de l'année 2017 le tri des déchets. Une poubelle à papier et carton a été placée dans chaque espace de travail. Une poubelle spécifique pour recycler le plastique et les cannettes a été placée dans l'espace dédié aux pauses déjeuners.

²<https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/defis-environnementaux/changement-climatique/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-des-transport#:~:text=Le%20transport%20est%20l'activit%C3%A9,transport%20ont%20augment%C3%A9%20de%209%20%25.>

b. privilégier les produits respectueux de l'environnement

ECSPPLICATE utilise des produits de nettoyage « écolabels », plus respectueux de l'environnement. Les écolabels distinguent des produits et des services plus respectueux de l'environnement.

L'usage de ces produits labellisés, contribue à un comportement de consommateurs écoresponsables. En choisissant ces produits, ECSPPLICATE contribue à la protection de l'environnement, en faisant ainsi un vrai geste écologique.

Dans une démarche écologique, les verres en plastique ont été remplacés par des verres en verre.

La machine à café a été remplacée afin de réaliser des économies d'énergie. Il est possible d'utiliser sa propre tasse pour ne pas utiliser de gobelets inutilement. De plus, elle a été programmée afin que celle-ci ne distribue plus de cuillères en plastique. A la place, des cuillères en fer sont mises à la disposition des collaborateurs qui souhaitent mélanger du sucre dans leur café.

3. DÉMATÉRIALISATION

a. Documents administratifs

80% des factures émises par ECSPPLICATE sont dématérialisées. L'objectif est de limiter l'utilisation de papier en évitant les impressions et de diminuer également les transports lors des envois de courriers administratifs.

b. Signature électronique

Toutes les feuilles d'épargne utilisées par ECSPPLICATE se font en ligne, via une signature électronique. Ceci évite d'imprimer du papier et simplifie la gestion administrative.

c. Ressources online & documents téléchargeables

Chaque participant a accès à un espace dédié où il peut gérer sa formation et accéder aux ressources pédagogiques. Les participants ont la possibilité de télécharger en ligne des livrets de phrases clés au format PDF afin de limiter l'impression de documents. Ces ressources sont également disponibles et téléchargeables au format audio afin que chaque participant puisse les écouter autant de fois qu'il le souhaite. Toutes les ressources que nous proposons sont accessibles en ligne.

PRINCIPES RELATIFS A LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe #10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Les actions mises en œuvre

.La lutte contre la corruption fait partie des valeurs d'ECSPUBLICITE. ECSPUBLICITE développe des relations de confiance avec nos clients et nos partenaires.

1. VERIFICATION DES PROCEDURES SUIVIES PAR NOS FORMATEURS

ECSPUBLICITE lutte contre le détournement de fonds. Pour ce faire, nous vérifions la procédure suivie par nos formateurs afin d'assurer leur bonne pratique.

Nous traitons les contestations des absences de nos participants avec le plus grand soin, avant de leur donner une suite favorable / défavorable. Après vérification des faits, si notre formateur est considéré comme responsable de l'absence, nous recreditons la séance auprès du participant. A l'inverse, si notre formateur a suivi la procédure mais n'a pas réussi à joindre le participant, celui-ci sera payé pour la séance de formation même si celle-ci n'a pas été réalisée.

2. CERTIFICATION DE NOS PROCESS DE FORMATION

ECSPUBLICITE a obtenu la certification QUALIOPi en décembre 2020. Avec ce certificat de qualification, ECSPUBLICITE est reconnu pour son professionnalisme, la qualité de ses prestations et la satisfaction des participants.

La certification QUALIOPi se fonde sur plusieurs critères :

- les conditions d'information du public sur les prestations proposées,
- l'identification précise des objectifs des prestations proposées,
- l'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil,
- l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations,
- la qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations,
- l'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel,
- le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

3. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Afin de lutter contre les fraudes du Compte Personnel de Formation, ECSPLICITE vérifie que les formations lancées avec ce type de prise en charge soient suivies par les personnes dont le nom figure sur la convention de formation.

Des communications ont été relayées sur les réseaux sociaux pour prévenir des risques de fraudes au CPF.